

# GUIDE D'IDENTIFICATION DES COURS D'EAU

## Pourquoi cartographier les cours d'eau ?

Si l'identification des principaux cours d'eau est partagée par l'ensemble des usagers, la différence entre certains cours d'eau et des fossés ou des canaux est parfois plus délicate. Or, cette distinction emporte des conséquences administratives substantielles. Ainsi, une intervention sur un fossé pourra se faire sans démarche administrative particulière au titre de la loi sur l'eau alors qu'une intervention sur un cours d'eau allant au-delà de l'entretien courant par le propriétaire riverain (modification du profil en long ou en travers du cours d'eau), ne pourra se faire que dans le cadre d'un porteur à connaissance, d'une déclaration ou d'une autorisation « loi sur l'eau ».

Une instruction du 3 juin 2015 du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie demande aux Directions Départementales des Territoires (DDT) de réaliser un travail cartographique de l'ensemble des écoulements afin de minimiser les contentieux et de clarifier la situation sur le terrain.

## Comment identifier les cours d'eau ?

Depuis le 8 août 2016, la définition d'un cours d'eau est inscrite dans la Loi n°2016-1087 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. L'article 118 définit un nouvel article dans le Code de l'Environnement, l'article L. 215-7-1 qui précise : « *Constitue un cours d'eau un écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant la majeure partie de l'année. L'écoulement peut ne pas être permanent compte tenu des conditions hydrologiques et géologiques locales* ».

## Trois critères cumulatifs pour caractériser un cours d'eau

### 1, Lit naturel à l'origine

Le lit correspond au chenal d'écoulement (talweg). Ce critère est difficile à apprécier dans la mesure où de nombreux cours d'eau ont été modifiés.

**Un cours d'eau transformé reste un cours d'eau, quel que soit le degré de l'altération qu'il a connue (déplacé, busé, ...) et sera cartographié comme tel sur les cartographies complètes**

## et progressives.

Les cartes IGN actuelles étant parfois incomplètes et erronées (difficultés dues à la photo-interprétation), des cartographies anciennes sont utilisées pour aider à confirmer ce critère. Cependant, vu le niveau de détail de certaines cartographies anciennes (chevelu le plus fin qui n'apparaît pas, zones difficiles d'accès qui n'ont pas été prospectées, etc.), les cartes représentent donc un indice fort mais non limitant.

### Exemples :

- Cours d'eau déplacé, busé, drainé ou non visible : toute modification substantielle du lit du cours d'eau, pouvant conduire à donner au cours d'eau un aspect anthropique ou à le rendre non visible, ne modifie pas le statut de cours d'eau
- Biefs : un bras artificiel laissé à l'abandon et en voie de renaturation, ou un bras artificiel qui capte la majeure partie du débit au détriment du bras naturel, pourront être considérés comme cours d'eau, l'appréciation se faisant au cas par cas sur le terrain
- Cours d'eau naturellement non visible : un cours d'eau est caractérisé par une continuité de l'écoulement amont-aval ; parfois, des infiltrations, des pertes en milieu karstique ou la présence de plans d'eau ou de zones humides peuvent survenir ponctuellement et interrompre le lit : elles ne remettent cependant pas en cause le caractère de cours d'eau.

## 2, Alimentation par une source

Un cours d'eau, même s'il ne coule pas toute l'année, est alimenté par au moins une autre source que les seules précipitations. Le cours d'eau se distingue du fossé qui ne fait qu'évacuer le ruissellement issu des précipitations.

Les sources ne sont pas forcément localisées. Elles peuvent être ponctuelles, à l'endroit où la nappe jaillit, mais ce peut être aussi l'exutoire d'une zone humide diffuse, notamment en tête de bassin ou un affleurement de nappe souterraine. Il faut prendre en considération que certaines sources peuvent se tarir à certains périodes de l'année et que d'autres peuvent être captées ou drainées pour différents usages. Cela ne remet pas en question la présence de la source.

### Exemples :



Source ponctuelle  
Photo : ONEMA / Stéphanie Longa



Source diffuse (zone humide)  
Photo : ONEMA / Stéphanie Longa



Source à sec  
Photo : ONEMA / Stéphanie Longa



Source captée  
Photo : ONEMA / Stéphanie Longa

### **3. Débit suffisant la majeure partie de l'année**

Le caractère « débit suffisant une majeure partie de l'année » ne peut être considéré de manière objective par une valeur de débit et de durée, du fait de la multitude des situations possibles : un écoulement même faible peut être le régime normal d'un petit cours d'eau.

Par ailleurs, certains cours d'eau ont des écoulements naturellement intermittents, du fait de la géologie (qui peut générer des pertes importantes par infiltration dans le lit du cours d'eau, par exemple en zone de karst) ou de la climatologie (périodes d'assec plus ou moins longues durant les étiages).

Certains cours d'eau peuvent avoir un débit réduit du fait des prélèvements (irrigation, production d'eau potable, etc.) ou d'une dérivation (pour la production d'hydroélectricité par exemple).

### **Indices complémentaires**

L'absence d'écoulement ne saurait être uniquement appréciée sur la base de l'observation in situ, d'autant plus si celle-ci est ponctuelle et a fortiori si elle est réalisée dans une période de l'année inappropriée. Dans de tels cas, les conditions géologiques, climatologiques, hydrologiques ou de pression anthropique sont prises en compte pour, le cas échéant, identifier un cours d'eau en l'absence d'écoulement constaté lors de la visite terrain. La présence d'indices complémentaires (flaques d'eau, fond différencié, végétation hydrophile, traces de vie benthique, notamment d'invertébrés aquatiques) permet de prouver la présence d'un écoulement suffisant au moins une partie de l'année, à défaut d'effectuer une visite à une autre période de l'année.

### ***Présence de berges et d'un substrat spécifique***

On recherchera en particulier la présence d'un fond différencié par rapport aux terrains avoisinants en examinant :

- la composition granulométrique : présence de matériaux (pierres, sables, graviers, ...) différents des matériaux environnants, de vase et matières organiques,
- la présence de substrat de type chevelu racinaire dégagé par l'érosion des berges ou de dépôt de branchage en fond de talweg.



## **Présence de vie aquatique**

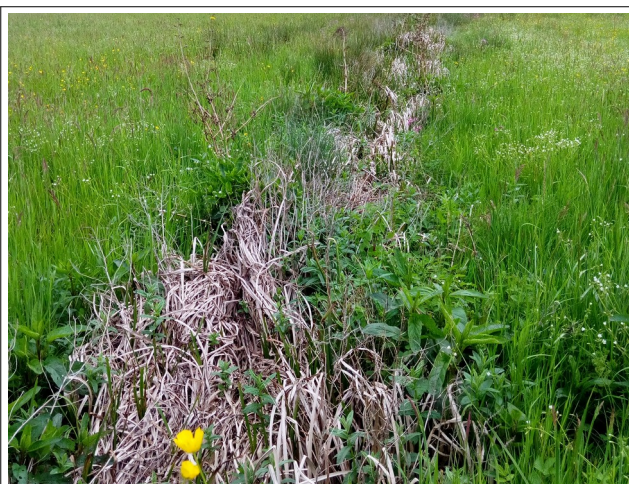
Lorsque le débit est suffisant une majeure partie de l'année, il permet le développement d'organismes spécifiques, caractéristiques des milieux aquatiques. Des communautés floristiques et faunistiques typiques sont régulièrement présentes dans ou aux abords des cours d'eau.

Il s'agit par exemple des macro-invertébrés benthiques ayant un cycle de vie complet en milieu aquatique : crustacés (gammare), mollusques, vers. D'autres groupes seront par ailleurs recherchés (insectes notamment) en fonction de la période de l'année. En l'absence d'individus vivants observés suite à l'impact d'un assec, d'une pollution ou de travaux par exemple, des coquilles vides, des fourreaux de trichoptères ou des exuvies, seront recherchées comme indices de vie aquatique.

### **Exemples :**



Substrat différencié  
Photo : ONEMA / Stéphanie Longa



Flore aquatique  
Photo : ONEMA / Stéphanie Longa

## **Contact**

En cas de question, merci de contacter la Direction Départementale des Territoires de Meurthe-et-Moselle, service Environnement – Eau – Biodiversité :

- par courrier au « Place des Ducs de Bar, CO n° 60025, 54035 Nancy Cedex »
- par mail à l'adresse : [ddt-cartocoursdeau@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:ddt-cartocoursdeau@meurthe-et-moselle.gouv.fr)

Merci de préciser dans votre demande :

- vos coordonnées
- localisation de l'écoulement à caractériser (fournir un plan avec une localisation précise)
- raisons de la demande
- description de l'écoulement à caractériser (informations dont vous disposez à propos du contexte historique et des critères de la méthode d'identification des cours d'eau : présence de lit, d'une source, débit, vie aquatique, végétation, etc.)
  - photographies